

L'initiative 1:12 torpille un modèle helvétique couronné de succès

L'initiative 1:12 des jeunes socialistes réclame l'instauration d'un diktat sur les salaires, qui torpillerait un modèle suisse de réussite : aucun autre pays ou presque en effet ne procède à une aussi large répartition des fruits de la prospérité.

Notre système fiscal est progressif, ce qui a pour effet que les hauts revenus contribuent dans une mesure supérieure à la moyenne au financement de l'État et des assurances sociales. Ainsi, les trois quarts des recettes générées par l'impôt fédéral direct proviennent des 10 % de contribuables aux revenus les plus élevés. Et 70 % de toutes les cotisations sociales proviennent de 19 % des cotisants. Hans-Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral socialiste, avait déclaré à ce sujet : « Les riches n'ont pas besoin de l'AVS, mais l'AVS a besoin d'eux ». Cette maxime est toujours vraie, en particulier au vu des problèmes d'endettement de certaines assurances sociales. Visiblement, les jeunes socialistes font fi de ce principe fondateur énoncé par le père de l'AVS. Il est clair pourtant que si les salaires sont fixés par l'État et plafonnés, les recettes fiscales et les cotisations à l'AVS diminueront immanquablement. Une étude de l'Université de Saint-Gall, réalisée à la demande de l'Union suisse des arts et métiers et de l'Union patronale suisse, estime que le manque à gagner du fisc et de l'AVS pourrait aller jusqu'à atteindre respectivement 1,5 et 2,5 milliards de francs par an. Il ne fait pas de doute qu'en cas de oui à l'initiative, les PME ainsi que tous les citoyens devront s'attendre à des hausses massives des impôts et des cotisations.

La règle rigide 1 :12, censée être ancrée dans la Constitution, est absurde et saperait un partenariat social qui fonctionne bien. Ce n'est pas la mise sous tutelle, la surréglementation et l'intervention de l'Etat qui sont à l'origine de la réussite suisse, mais la politique libérale en matière de marché du travail et de salaires.